

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Talisman Capital SA en liquidation, Chexbres
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 16.06.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **02.08.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Christian Valentini, c/o Gillioz Dorsaz & Associés, liquidateur, rue Général-Dufour 11, 1204 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit, le cas échéant, de procéder à une répartition anticipée. Art. 745 CO.

Patrick de Preux, Laurent Besso & Jean Schmidt; Etude des Notaires
1002 Lausanne

(02335404)